



**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 30 JANVIER 2023 À 19 h**

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de Saint-Marc dument convoquée et tenue à la bibliothèque de l'ESSM le mardi 30 janvier 2024 à 19 h.

Sont présents mesdames et messieurs :

Isabelle Bélanger, Valérie Côté, Jean-François Croteau, Lalina Fournier, Cathy Gilbert, Annick Goulet-Bernier, Annick Lambert, Julie Leclerc, Annie Mercier, Marie-Christine Naud, Pascal Petit, Lison Prévereault, Mylène Robitaille et Nancy Trottier.

Sont absentes mesdames Tina Baker, Gabrielle Gélinas et Andréanne Proulx.

Adoption de l'ordre du jour

C.E. 15/23-24 Monsieur Jean-François Croteau, appuyé par madame Mylène Robitaille, propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts suivants : Prix à cafétéria et communication courriel concernant les activités écoles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Adoption et suivi du compte rendu de la réunion du 19 décembre 2023

C.E. 16/23-24 Madame Annick Lambert, appuyée par madame Valérie Côté, propose d'adopter le compte rendu de la réunion du 19 décembre 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

En regard du compte rendu du 19 décembre 2023, certains suivis restent à réaliser. En ce qui concerne la création d'un comité de parents du PDBF, la direction doit entrer en communication avec madame Mylène Robitaille. Pour ce qui est du transport scolaire où certains élèves seraient trois par bancs (St-Ubalde), la direction mentionne que les parents concernés doivent communiquer avec le Service du transport. C'est le mode de fonctionnement à privilégier pour soulever des situations problématiques.

Période de questions du public

Un suivi est demandé en lien avec le projet d'aménagement de la cour extérieure. Le conseil est informé que la demande réalisée a été approuvée.

Résumé des Élèves

Suivi sur le protecteur de l'élève.

Un programme d'Alcoa pourrait permettrait certains travaux d'aménagement dans la cour d'école. De la main-d'œuvre pour aider aux travaux est prévue dans le cadre de ce programme.

Une politique d'exemption aux examens de fin d'année serait mise en place. Un travail de collaboration est réalisé entre le Centre de services scolaire et les trois écoles secondaires. Une consultation est en cours sur la note minimale fixée pour s'en prévaloir. Les modalités suivront. Un intérêt est présent chez les élèves.

Une demande a été réalisée pour trouver un endroit pratique et accessible pour les élèves lorsqu'ils sont en situation d'attente d'un match. Différentes solutions sont proposées et discutées.

Les inscriptions sont en cours pour la journée Sommet. Le taux de participation doit atteindre 60%.

Une vente de chocolats et de fleurs pour St-Valentin aura lieu prochainement. La participation de Julie Vachon entrepreneure dans le cadre de cette activité est soulignée. Pour le traditionnel Showson, des auditions ont cours présentement. Une décision sera prise pour la tenue de l'événement ou non le 15 février prochain.

Un concours de dessin a été lancé par le CSS dans le cadre de la Semaine des enseignants. Celui-ci soulève malheureusement peu d'intérêt chez nos élèves.

L'album des finissants sera offert gracieusement en raison des fonds reçus des commanditaires; ce qui est une bonne nouvelle.

Le conseil des élèves a été rencontré sur plusieurs de ces points la semaine dernière.

Résumé des enseignants :

Retour sur la situation de grève et les négociations en cours actuellement.

Un gel d'horaire aura lieu en février pour permettre l'évaluation de plusieurs matières dans le cadre de la deuxième étape.

Des budgets ont été annoncés en rencontre collective pour ajouter de l'aide en classe.

Retour sur le récent voyage à New-York.

Une rencontre enseignants/élèves au hockey a eu lieu dernièrement.

Du tutorat pourra être mis en place pour les élèves qui seront identifiés plus à risque au point de vue de la réussite scolaire.

Nous avons reçu les paramètres concernant le plan de rattrapage scolaire prévu par le ministre et le budget pour notre école. Les élèves seront ciblés d'ici le début de la troisième étape.

Résumé du Comité de parents :

Le conseil est informé que Madame Tardif, directrice générale, prend sa retraite prochainement.

La Loi 23 modifie les modalités pour les conseils d'établissement. Il sera désormais possible de tenir les CE à distance et ce, en autant qu'une personne soit présente sur les lieux de l'école.

Aucun retour n'a été fait en lien avec la lettre acheminée. (OBJET de la lettre)

Une enquête auprès des parents sera réalisée par l'intermédiaire d'un sondage.

Un suivi est fait quant au Programme action Alcoa.

Les critères de sélection pour la direction seront discutés en février.

En lien avec les demandes de sorties et d'activités, la programmation est déposée sur le site Facebook de l'école et un courriel est acheminé aux parents pour les en informer. Une demande d'ajouter un lien vers le site dans l'envoi aux parents, est faite.

Concernant les campagnes de financement, il est précisé que les campagnes doivent être approuvées par le CÉ. Retour sur la campagne du Défi espagnol. Une reddition de compte doit être réalisée. Détails sur les campagnes menées. Les règles des campagnes de financement du CSS sont présentées.

Résumé des professionnels :

État de situation du départage des tâches entre les orthopédagogues. À partir d'avril la deuxième orthopédagogue sera à 100%.

La conseillère d'orientation est présentement à accompagner les élèves dans la préparation de la demande d'admission de mars. Une tournée des classes de 4^{ième} secondaire pour expliquer les critères de sanction a été réalisée. Également, une tournée des classes sera réalisée prochainement pour le choix de cours dans les groupes de 3^{ième} et 4^{ième} secondaire.

Résumé du personnel de soutien :

Suivi sur le bar à salade. Nous sommes en attente du soleil pour favoriser les récoltes. Une demande pour obtenir une subvention 3000\$ en vue d'offrir un bar en salade de manière plus fréquente a été réalisée.

Résumé Membre de la communauté :

Il n'y a pas de représentants.

Fondation

Aucun suivi.

Résumé de la direction :

Présentation des demandes de sorties et d'activités soumises et approuvées. Il y a eu l'ajout d'un voyage à l'île aux Basques.

Présentation du plan d'action du CE.

Information sur les Budgets et le plan de rattrapage de 58 K du MEQ.

Des embauches à temps plein ont eu lieu dernièrement : deux TES, une PEH.

La direction informe de son projet de revitaliser l'école par différents travaux.

Le contrat de conciergerie doit être renouvelé. Deux offres sont déposées présentement par des fournisseurs.

Approbation des crédits budgétaires 2022-2023 :

L'année s'est terminée avec un surplus budgétaire. Des montants ont été récupérés par le MEQ. Explications en lien avec les mesures et détails sur l'utilisation.

C.E. 17 /23-24 Madame Julie Leclerc, appuyée par madame Nancy Trottier, propose d'approuver les crédits budgétaires 2022-2023.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Approbation des modalités de mise en œuvre du régime pédagogique

Des modifications au programme institutionnel 2024-2025 ont été réalisées. Explication de la démarche de validation. Le contenu du programme a été modifié pour être en conformité avec le régime pédagogique. L'ajout du cours de CCQ à plusieurs endroits où il était manquant. Les différents changements sont présentés. Ajout du PDBF. L'organisation scolaire sera bâtie en fonction du programme PDBF en 4^{ième} secondaire pour maximiser du gymnase. Ajout du programme PAI.

C.E. 18/23-24 Madame Marie-Christine Naud, appuyée par monsieur Pascal Petit, propose d'approuver les modifications au programme institutionnel 2024-2025.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Approbation des règles de vie 2023-2024 – ajout d'une règle et de ses conséquences sur l'utilisation du cellulaire et des appareils électroniques.

Il est convenu de faire une annonce à tous pour présenter officiellement cette règle aux élèves en début de 3^{ième} étape.

C.E. 19/23-24 Madame Cathy Gilbert, appuyée par madame Mylène Robitaille, propose d'approuver l'ajout d'une règle de vie sur l'utilisation du cellulaire et des appareils électroniques.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

Point reporté au prochain CE.

Approbation de l'orientation générale quant à l'enrichissement des contenus indicatifs et à l'élaboration des programmes d'études locaux, et des modalités d'intégration des activités et contenus prescrits par le ministre.

Point reporté au prochain CE.

Correspondance du conseil d'établissement : Aucune.

Comité EHDAA : Aucun point.

Affaires diverses :

Discussions sur les prix de cafétéria, plus spécifiquement sur un hot-dog de prix unitaire à 4\$ dans un menu spécial. Il est proposé de faire approuver le menu et ses prix ainsi que de l'afficher visiblement pour les élèves.

Interventions du public :

Un suivi est attendu sur la demande d'un local d'attente pour les athlètes.

Il est proposé que le document soit acheminé par courriel en ce qui concerne les activités parascolaires et la journée Sommet. Sur Facebook il n'est pas visible pour tous les parents. Un suivi sera fait avec la secrétaire d'école.

Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 20 février 2024 à 19 h.

Levée de l'assemblée

C.E. 20/23-24 La levée de l'assemblée est proposée par madame Lalina Fournier et appuyée par madame Isabelle Bélanger à 20 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Christine Naud
Présidente

Annick Goulet-Bernier
Directrice